

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 14 février 2014
(convocation du 3 février 2014)

Aujourd'hui Vendredi Quatorze Février Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. DUPRAT Christophe à M. GAUTE Jean-Michel à partir de 12 h 20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. QUERON Robert à partir de 10 h 55
M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12 h 00
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 H 55
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 H 10
M. SOUBIRAN Claude à M. GAUZERE Jean-Marc à partir de 12 H 20
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme BREZILLON Anne
M. BRUGERE Nicolas à M. DUPOUY Alain jusqu'à 10 H 10
Mme CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. SOLARI Joël à partir de 12 H 20
M. DAVID Jean-Louis à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 25
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCASSOU Dominique à partir de 12 H 05
M. DELAUX Stephan à M. DAVID Yohan à partir de 12 h 20

Mlle DELTIPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11 H 05
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 10 H 50
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 H 30
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 H 35
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme LIRE Marie-Françoise
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 11 H 40
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
Mme LAURENT Wanda à Mme PIAZZA Arielle
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à M. BRON Jean-Charles
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 H 15
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme WALRYCK Anne
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu jusqu'à 10 H 15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. SIBE Maxime

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

LA SEANCE EST OUVERTE

**MIN de Bordeaux-Brienne - Exercice 2014 - Budget primitif de la Régie -
Communication**

Monsieur SOUBIRAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le budget présenté pour l'exercice 2014, annexé à la présente délibération, a été établi en fonction, notamment, des éléments développés lors de la délibération du Conseil d'Administration du MIN du 20 novembre 2013, intervenue au titre du débat d'orientation budgétaire, prenant en compte le contexte économique général et les spécificités attachées au Marché d'Intérêt National.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section exploitation	3.480.175 €
- section investissement	1.234.975 €

soit un budget total de 4.715.150 €, en augmentation de 5,8% par rapport à l'exercice précédent.

Le budget s'attache à tenir compte tous les éléments prévisibles à ce jour pour 2014. En vue de limiter la sollicitation des entreprises concessionnaires et des usagers, il prend en compte une augmentation des tarifs et redevances limitée à 1,9%, soit quasiment le taux d'inflation évalué actuellement à 1,5%. On notera que d'éventuelles charges supplémentaires liées à la modification du système de traitement des déchets courant 2014 ont été prises en compte dans les limites d'une majoration de 29% soit un total de 85 000 € pour l'enlèvement des déchets.

Ce montant pourrait être sensiblement revu, selon les accords à intervenir entre la CUB et la Régie, au titre du service lié au traitement des déchets du Marché et pourrait se traduire par une augmentation significative des tarifs et redevances. Dans ce cas, le budget primitif serait modifié, si le besoin en était vérifié par le Conseil d'Administration du MIN, par l'adoption du budget supplémentaire.

Le projet de budget intègre les nouveaux concessionnaires accueillis sur le MIN ainsi que, partiellement sur une partie de l'exercice, ceux qui y seront accueillis en 2014 (secteur volaillers, produits carnés, Promocash et Halle des Mareyeurs).

De même, les divers travaux d'aménagement et d'adaptation des locaux nécessaires sont pris en compte ainsi que l'évolution des coûts énergétiques et des services.

Les premiers aménagements périphériques liés à l'opération Euratlantique sont également compris dans ce prévisionnel, de même que les charges et produits liés aux sinistres survenus en 2013 (tempête de juillet et incendie localisé fin octobre) qui devraient donner lieu à indemnisation.

Les comptes de la Régie ne comportent aucune dette, ni emprunt en cours.

Les mouvements budgétaires de l'exercice (hors surcoût déchets) sont mentionnés au tableau ci-dessous :

	Mouvements d'ordre		Mouvements réels		Totaux	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements	153 000	1 231 475	1 081 975	3 500	1 234 975	1 234 975
Exploitation	1 231 475	153 000	2 248 700	3 327 175	3 480 175	3 480 175
TOTAUX	1 384 475	1 384 475	3 330 675	3 330 675	4 715 150	4 715 150

Le budget et le tableau comparatif de l'évolution budgétaire pour la période 2007/2014 ainsi que l'état de répartition des charges et produits sont joints en annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la réglementation relative aux marchés d'intérêt national

VU le statut de la Régie du MIN de Bordeaux-Brienne dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

VU la convention de gestion signée entre la Régie et la CUB le 21 mars 2011

VU la délibération du Conseil d'Administration du MIN du 19 décembre 2013

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le budget de la Régie du MIN de Bordeaux Brienne doit être communiqué au Conseil de Communauté.

DECIDE

Article 1 : le budget primitif de la Régie du MIN pour l'exercice 2014 est présenté en communication au Conseil de Communauté. Il s'équilibre en charges et en produits à 4 715 150 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 14 février 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 FÉVRIER 2014**

PUBLIÉ LE : 27 FÉVRIER 2014

M. CLAUDE SOUBIRAN